Habitat Jeunes

Mobilisons nous pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet

Ressources socio-éducatives

Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

Extrait de la charte Unhaj

L'ambition Habitat Jeunes n'est pas de faire pour, mais de faire avec. C'est de créer les conditions pour que chaque individu soit acteur de la construction de son savoir par l'interaction et la confrontation avec le savoir des autres afin que chacun puisse s'épanouir et trouver la place de citoyen.ne qui lui revient.

Contacts :

Coralie Rasoahaingo, déléguée à l'éducation populaire et aux pratiques écologiques, coralie.rasoahaingo@unhaj.org / 01.74.02.75.24

Violaine Pinel, déléguée à l'action socio-éducative, violaine.pinel@unhaj.org / 01 74 02 75 21

Pourquoi aborder le sujet des élections avec les jeunes ?

Les élections législatives auront lieu les 30 juin et 7 juillet prochains. Elles auront une couleur très particulière, faisant suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République dans un contexte de score très important pour les partis d'extrême droite, avec des enjeux démocratiques particulièrement forts.

Les élections sont un de ces moments « politiques », qui concernent la cité, c'est-à-dire un des temps où les jeunes peuvent exercer leur rôle d'acteur et d'actrice de leur territoire. Même si le vote n'est pas le seul et unique moyen d'exercer sa citoyenneté (on pense d'ailleurs à tous les résident.es à qui ce droit n'est pas accordé), il n'en reste pas moins un outil !

Dans ce contexte, il ne s'agit pas de dire aux jeunes pour qui voter mais bien de **les mobiliser autour de cette échéance et de créer des espaces pour échanger sur les enjeux afin** qu'ils.elles ne soient pas exclu.es de ce moment politique.

Décryptage du moment politique

Les résultats des élections européennes du 9 juin ont placé la majorité présidentielle en minorité, avec un score de 14,6%. Même si cette élection n'était pas une élection nationale, le Président de la République a décidé d'en tirer des conséquences nationales et de dissoudre l'Assemblée nationale.

La dissolution de l'Assemblée nationale

C'est un pouvoir qui est donné au Président de la République par l'article 12 de la Constitution. C'est un moyen pour sortir d'une crise, par exemple quand la majorité présidentielle est incompatible avec la majorité parlementaire, ce qui rend difficile de faire passer des lois.

La dissolution implique d'organiser des élections législatives anticipées. Dans le cas présent, les élections législatives étaient prévues en 2027 (en même temps que les élections présidentielles), elles sont avancées à 2024. Elles doivent avoir lieu entre 20 et 40 jours après la dissolution, les dates fixées sont le 30 juin et le 7 juillet.

Les projets législatifs en cours sont suspendus, comme celui sur la fin de vie ou le projet de loi logement. Ils peuvent être repris sous la mandature suivante à condition que le gouvernement les présente à la nouvelle Assemblée.

Il doit s'écouler au moins un an en entre deux dissolutions.

Ressource: Les résultats des européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale par Hugo Décrypte : https://www.youtube.com/watch?v=ETQNoY5S-9o

La possibilité d'une "cohabitation"

Si la majorité aux élections législatives est différente de la majorité présidentielle, le Président se doit de nommer un.e Premier.e Ministre qui puisse avoir l'appui de de la majorité des député.es. On parle alors de "cohabitation" car le/la chef.fe de gouvernement n'est pas du même bord politique que le:la Président.e.

Par exemple, la dernière dissolution, qui date de 1997, avait été prononcée par Jacques Chirac qui souhaitait renforcer sa majorité. Toutefois, la coalition de gauche avait remporté la majorité aux élections, ce qui a abouti à une cohabitation avec la nomination de Lionel Jospin (PS) comme Premier Ministre.

Le vote des jeunes aux élections européennes

Si l'on s'intéresse au vote des 18-24 ans, les estimations (Elabe) indiquent un taux d'abstention à 53% (*estimation Elabe*), contre 47,2% pour l'ensemble des inscrit.es. Celles et ceux qui ont voté ont choisi pour 32% la liste du Rassemblement national, 20% la liste LFI, 10% Place Publique-PS et 8% Europe Ecologie les Verts.
Il y a donc un enjeu à mobiliser les jeunes pour se rendre aux urnes.

Elections législatives : mode d'emploi

Les député.es : Élu.es pour représenter la Nation

Le/la député.e est élu.e au suffrage universel direct depuis 1958. Tous les cinq ans, les Français.es élisent 577 député.s, un.e par circonscription, pour les représenter. Une circonscription est un territoire qui ne correspond ni à une commune ni à un département.
La carte des circonscriptions en fonction des départements:
https://www.nosdeputes.fr/circonscription

Les missions d'un.e député.e :

Voter le budget de l'État et les lois
Élu.e par le peuple, le/la député.e est son représentant à l'Assemblée nationale et dans sa circonscription. Son rôle est de voter le budget de l'État et de faire progresser la législation. Tous les ans, il/elle vote une centaine de lois, qu'il s'agisse de projets de loi préparés par le gouvernement, ou de propositions de loi qu'il/elle a lui/elle-même déposées.

Contrôler le gouvernement
Le/la député.e peut interroger directement les ministres, par écrit ou à l'oral, chaque mardi et mercredi. Les questions concernent sa circonscription, ou la politique d'un.e ministre. L'élu.e peut aussi proposer à l'Assemblée de créer une commission d'enquête, voire de renverser le gouvernement grâce à une motion de censure. Ce moyen de contrôle n'a été utilisé qu'une fois, en 1962, pour sanctionner le gouvernement Pompidou.

Quelques obligations

Le/la député.e doit se consacrer, en toute indépendance, à son mandat. Il/elle ne peut ainsi cumuler plusieurs mandats (député européen ou sénateur). Il/elle ne peut pas non plus être PDG ou magistrat. Quant aux mandats locaux, il/elle ne peut plus en exercer qu'un seul.

Durée du mandat

Le mandat est de 5 ans, sauf dissolution de l'Assemblée !

Un scrutin majoritaire à deux tours : quelles conséquences ?

Il existe différentes modalités pour élire des représentante.s. Pour les élections européennes, le scrutin est **"à la proportionnelle"**: c'est-à-dire que le nombre de député.es d'un parti élu.es est le reflet du nombre de voix obtenues.

Par exemple, lors des élections européennes de 2024, le Rassemblement national a obtenu 31,4% des voix et aura 30 sièges, et "Besoin d'Europe" (majorité présidentielle) a obtenu 14,6% des voix et aura 13 sièges. En France, la règle est que les partis ayant obtenu moins de 5% des voix n'ont pas de représentant.es, mais ce n'est pas le cas dans tous les pays européens.

En revanche, les élections législatives se font au **scrutin uninominal majoritaire à deux tours :**

- Uninominal : un seul siège
- Majoritaire : est élu.e uniquement celui ou celle qui a obtenu le plus de voix
- A deux tours : pour être élu.e au premier tour, un.e candidat.e doit recueillir plus de 50% - majorité absolue - des votes exprimés (représentant au minimum 25% des inscrit.es), sinon on organise un second tour. Au second tour, la majorité relative (le plus de voix) suffit pour être élu.e.
- Pour pouvoir se maintenir au second tour, il faut avoir obtenu au moins 12,5% des électeurs.rices inscrit.es

Ce mode de scrutin **permet d'obtenir des majorités fortes**. Il **favorise le parti arrivé en tête (le deuxième n'a aucun élu),** et pousse donc les plus petits partis à se regrouper ou à faire alliance avec d'autres partis afin d'avoir une chance d'avoir des élu.es. Il peut arriver que le parti qui a obtenu le plus de voix dans le pays ait peu d'élu.es.
Il incite à ce qu'on appelle le **"vote utile"**, c'est-à-dire voter pour le candidat qui a le plus de chances de gagner face à un autre, même s'il/elle ne représente pas nos idées.

Les triangulaires, c'est quoi ?

Il peut arriver que 3 candidat.es se maintiennent au second tour car ils/elles ont obtenu plus de 12,5% des voix des électeurs inscrits. On parle alors de triangulaire. Mais le troisième peut décider de se désister au profit du candidat de son choix, s'il veut faire barrage à un autre candidat.

Abstention, votes blancs et nuls

L'abstention signifie qu'une personne inscrite sur les listes électorales ne se déplace pas pour voter à une élection. Elle peut le faire pour plusieurs raisons, mais en général les deux principales analyses qui sont faites du taux d'abstention sont :

- La manque d'intérêt pour une élection, dont on ne perçoit pas les enjeux. Ainsi, le taux d'abstention est souvent plus élevé pour les élections européennes que pour les présidentielles ou les municipales.
- Une expression d'un mécontentement vis-à-vis de la classe politique, du système politique...

L'abstention n'a donc pas d'impact sur le calcul des suffrages exprimés, mais elle est mentionnée dans les résultats.

Le vote blanc signifie que l'électeur.rice s'est déplacé.e pour voter mais n'a placé aucun bulletin dans l'enveloppe. Le **vote nul** signifie que l'électeur a voté mais soit a placé plusieurs bulletins dans l'enveloppe, soit un bulletin d'une personne qui ne se présente pas, soit un bulletin altéré (déchiré, rayé, dessins...).
Le vote est alors comptabilisé parmi les suffrages exprimés et a un impact sur les résultats. Toutefois, le nombre de bulletins blanc ou nuls sont souvent peu mis en avant dans les résultats.

Ressources : https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/283409-legislatives-2024-lessentiel-en-questions-reponses

L'échiquier politique en France aujourd'hui

La vie politique française s'est traditionnellement scindée autour de deux grands pôles : "gauche" et"droite" qui représentent des tendances opposées selon les orientations, politiques et les valeurs. **Il n'y a pas de définition officielle admise par tou.tes de la gauche et de la droite, nous vous proposons quelques repères communément utilisés.**

Les valeurs de la gauche : le progrès social, une société plus égalitaire sur le plan économique, politique ou social, l'intervention forte de l'Etat
Les principaux partis politiques à gauche : La France Insoumise (LFI), le Parti Socialiste (PS), les Ecologistes, le Parti Communiste Français (PCF).

Les valeurs de la droite : le conservatisme, la hiérarchie, la liberté individuelle, une faible intervention de l'Etat
Les principaux partis politiques à droite : Les Républicains (LR), Horizons

Ce clivage structure fortement l'échiquier politique mais il existe des partis se définissant comme centristes et plusieurs courants au sein même de la droite et de la gauche.

Les valeurs du centre : libéraux sur le plan économique et social (faible intervention de l'Etat et forte intervention du marché)
Le principaux partis politiques au centre : Renaissance, Union des démocrates et indépendants, Mouvement démocrate (MoDem)

Les partis d'extrême-droite défendent des idées et des valeurs de droite en s'appuyant sur la préférence nationale (forte limitation de l'immigration et des droits des personnes étranger.es) et un traditionalisme très marqué
Les principaux partis politiques à l'extrême-droite : Le Rassemblement National (RN), Reconquête

La liste complète des partis politiques en France se trouve ici.

Aux dernières élections législatives, des partis se sont regroupés, par exemple pour la gauche "la NUPES" et pour le centre: "Ensemble":

L'Assemblée Nationale en 2022 :

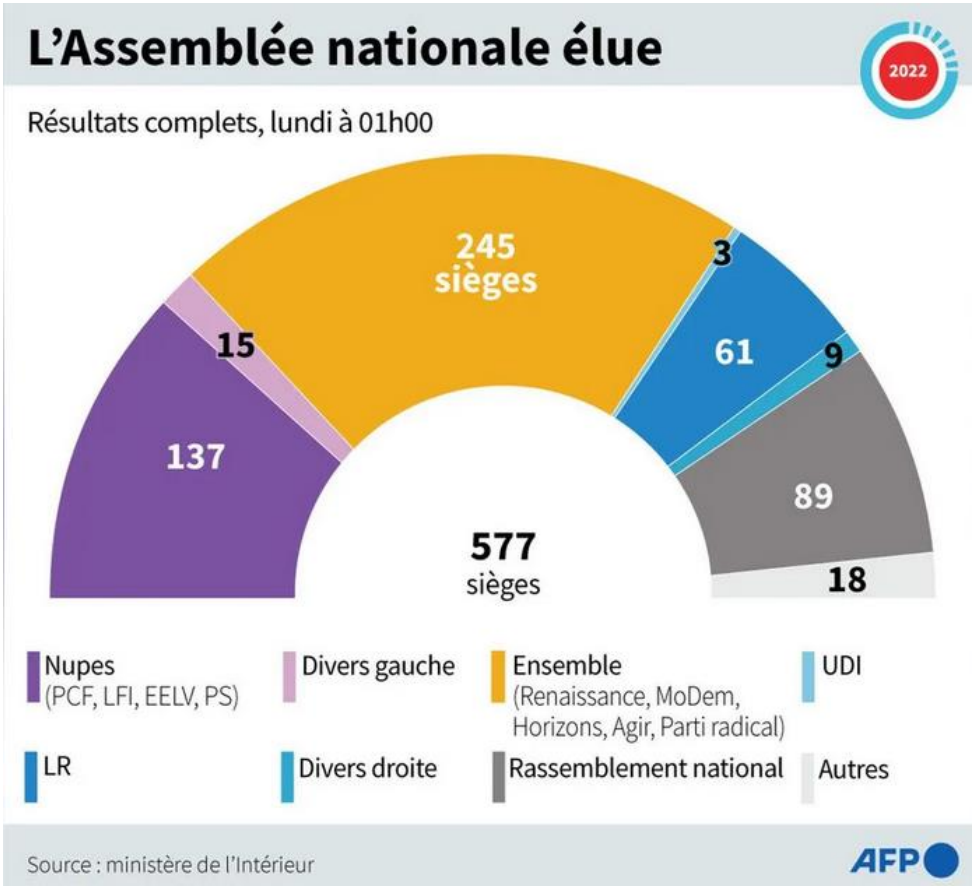

NB: pour les élections législatives 2024, les principaux partis de gauche (PS, PCF, LFI, Place Publique, les Ecologistes) se sont regroupés sous l'appellation "Front populaire" et ont défini un programme commun. Ils ne présenteront qu'un.e seul.e candidat.e par circonscription dès le premier tour. Pour les autres partis, les alliances ne sont pas encore stabilisées.

Quels types d'animations proposer ?

Quels types d'actions mettre en œuvre ? Comment créer du débat autour des élections ? S'autorise-t-on à aborder des questions politiques avec les résident.es et comment ?

Toutes ces questions et bien d'autres encore se posent aux équipes qui ne se sentent parfois plus légitimes pour travailler ces sujets.

Si on tentait de constituer ensemble un savoir, une expérience, jeunes, équipes et adminstrateur.trice.s ?

Pour cela, on vous propose deux étapes :

1. On apprend en faisant, il n'y a pas de mauvaise manière de faire. Alors on peut y aller, on est légitimes à oser. On se lance !
2. Des ressources existent, internes et externes que nous vous proposons ci-après.

Et si vous avez des doutes, des questions, besoin d'échanger sur ces sujets, vous pouvez nous contacter. N'hésitez pas également à solliciter votre URHAJ et/ou à aborder cette question en commission socio-éducative avec d'autres collègues.

Au vu du timing très serré, il s'agit de pouvoir proposer aux résident.es rapidement un ou deux temps d'échanges autour des élections, avec comme objectifs :

- comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer dans ce temps démocratique et politique particulier
- Comprendre l'enjeu des élections législatives

Si vous pouvez organiser 2 temps, nous vous proposons :

- **Un temps centré sur les enjeux civiques et citoyens :** comprendre les enjeux de la dissolution, des élections législatives, le fonctionnement institutionnel et savoir comment on vote: vérification de l'inscription sur les listes électorales, comment faire une procuration...

- **Un temps plus "politique",** avec comme objectifs de situer les grandes familles politiques actuelles, de comprendre les grandes lignes de leurs programmes et leurs impacts possibles sur les jeunes, en faisant par exemple un focus sur les mesures proposées pour la jeunesse, le logement, l'emploi, les aides sociales... (cf. Tableau en annexe)

La préparation

Avant même de mettre en place des actions sur ces sujets, il est intéressant de réfléchir à sa **posture d'animateur.trice** : quel est mon rôle ? Comment ne pas être partisan.e dans les échanges ? Comment ne pas être dans l'injonction vis-à-vis des résident.es ? Comment réagir face à des propos racistes, sexistes, homophobes ?

Quelques conseils sur la posture :

- Vous n'êtes ni juge ni arbitre : vous devez rester impartial.e
- **Ne cherchez pas à donner son avis ou à réagir directement aux propos provocateurs ou polémiques des résident.es** mais inciter les participant.es à autoréguler le débat. Par exemple demander aux autres jeunes ce qu'ils en pensent.
- Vous devez permettre l'expression de chacun.e et permettre que le groupe apporte des réponses aux attentes
- Posture de conseil et non d'injonction
- Vous êtes gardien.ne du cadre

Dans la mesure du possible, **être 2 pour l'animation** : proposer à un.e administrateur.trice de participer à ces moments, à d'autres collègues de l'équipe, à des intervenant.es extérieur.es.

Le cadre à poser

Les sujets étant sensibles et pouvant mener à des polémiques, il est important de fixer un cadre clair et sécurisant.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, voici quelques conseils pour animer ces temps d'échanges avec les jeunes :

- **Instaurer des règles de fonctionnement collectif** dès le début de l'action en associant les jeunes à leur élaboration et ne pas hésiter à les rappeler régulièrement. Par exemple:
  - Bienveillance et non jugement
  - Pas d'obligation de dire pour qui on a voté ou quelles sont ses idées
  - Si besoin, utiliser un "bâton de parole" pour laisser chacun.e s'exprimer, éviter qu'on se coupe la parole, etc.
  - Rappeler le cadre de la loi notamment sur les propos discriminatoires et racistes
- **Lorsque les résident.es posent des questions auxquelles vous n'avez pas la réponse, proposez-leur de la rechercher ensemble,** ce qui permet de:
  - leur donner des réflexes pour confronter différentes sources d'informations,
  - se questionner sur la qualité des sources
  - développer son esprit critique.

Petit brise-glace: "la météo"

Comment je me sens par rapport à l'actu ? Utiliser des icônes météo et expliquer ce qu'on ressent par rapport à ce qu'il se passe dans le pays ou dans le monde.

L'expression des attentes des jeunes

Il est important de savoir où en sont les jeunes, leur niveau de compréhension et de connaissance du contexte et leurs questions.

Proposition de méthode d'animation : "la méthode des patates d'attentes"

- → *Distribuez des post-it*
- → *Proposez leur d'écrire une attente par post-it en précisant que les attentes seront anonymes*
- → *On regroupe les jeunes et on récupère leurs post-it*
- → *L'animateur lit un premier post-it et le positionne sur un paperboard, puis les suivants et les regroupe par thématique, avec l'aide des jeunes*
- → *De grandes "patates" d'attente vont en ressortir et permettront d'adapter le déroulé*

Le contenu

1. **Pour le temps "civique et citoyen"**

   - Les dates et horaires de vote

   - **Les règles d'inscriptions sur les listes électorales et la vérification de l'inscription** des résident.es.

     Pour voter lors des élections législatives 2024, vous devez être inscrit sur les listes électorales à la date du 9 juin 2024. Mais, si vous êtes dans cette situation : jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré, vous pouvez encore vous inscrire avant le 19 ou 20 juin.

     Pour vérifier si une personne est inscrite, et dans quel bureau elle vote, il existe un téléservice. Pour y accéder, il faut soit avoir une identité France Connect, soit créer un compte sur Service-Public.fr (et donc avoir une adresse mail).

     La démarche pour vérifier son inscription : inscriptions sur les listes électorales

   - **Comment voter ?**

     Il faut se rendre dans son bureau de vote, muni d'une pièce d'identité: CNI, passeport (valides ou périmés depuis moins de 5 ans), carte vitale avec photo, permis de conduire en cours de validité.

     Il n'est pas nécessaire d'avoir sa carte d'électeur pour pouvoir voter.

- **Comment faire une procuration?**

  Pour faire une procuration, il faut :

  - **Trouver une personne de confiance qui habite près de chez vous**, et lui dire pour qui vous souhaitez voter : en effet, si vous ne connaissez pas bien la personne, difficile de savoir si elle respectera votre consigne de vote. Elle devra se déplacer pour voter dans votre bureau de vote, donc il faut qu'elle réside près de chez vous.

    Si vous ne connaissez personne près de chez vous, allez sur le site du parti politique de votre choix, qui peut vous mettre en lien avec une personne proche de chez vous, ou sur le site **"Plan Procu"**, site de "rencontres démocratiques" qui fonctionne comme Tinder : https://planprocu.fr/

  - **Faire une démarche en ligne**, via le site du service public: vous pouvez vous connecter grâce à France Connect, via l'un des comptes suivants: impôts.gouv, Ameli, identité numérique de la Poste, MSA, Yris ou France Identité.

  - Il faut vous munir des informations sur la personne qui prend votre procuration: nom, tous les prénoms, date de naissance et commune où elle vote.

  - Confirmer la procuration en vous **déplaçant dans une gendarmerie, un commissariat ou un consulat, muni d'une pièce d'identité**

  https://www.maprocuration.gouv.fr/

  Une aide pour s'y retrouver, le site de l'ONG "A voté", collectif citoyen indépendant : **https://www.a-vote.ong/**

Méthode d'animation

Cet atelier est essentiellement informatif, mais il est possible d'interroger les jeunes sur chaque sujet pour voir leur niveau de connaissance et leur proposer de la partager avec les autres. Vous pourrez intervenir pour compléter ou corriger si besoin.

2. Pour le temps "politique"

- Passer en revue l'échiquier politique et les grandes différences droite/gauche

- Proposer aux résident.es de regarder les différents programmes en choisissant collectivement un thème de campagne : les jeunes, l'emploi, le logement, les aides sociales, et échanger sur le contenu, les ressemblances, les différences...

  Pour connaître les propositions (présidentielles de 2022), voir le tableau en annexe.

Méthode d'animation

Pour aborder le sujet des élections avec les jeunes, il est préférable d'utiliser une méthode ludique. Nous vous en proposons une parmi d'autres :

"C'est kiki propose koi ?"

- On affiche les différents partis/groupes : une affiche par parti ou groupe de partis
- On lit une proposition sur un sujet et on invite les jeunes à se positionner devant l'affiche du parti dont ils pensent qu'il porte cette proposition
  Exemple : l'animateur dit "construire 200 000 logements sociaux" et les jeunes vont se placer sous le sigle de tel ou tel parti
- On demande aux jeunes les raisons de leur choix
- Les autres peuvent changer leur positionnement en fonction des arguments mis en avant
- L'animateur donne la bonne réponse puis enchaîne avec d'autres propositions

Comment s'informer et décrypter les discours politiques/l'actu ?

A l'ère des réseaux sociaux, les canaux d'information se multiplient, tout comme les intox, fake news, etc. Il est parfois difficile de trier l'information, et de vérifier sa qualité, mais certains sites le font pour vous. Quelques exemples:

- La cité des chances sur instagram
- Checknews libé
- Brut sur les réseaux sociaux (youtube, instagram, tiktok)
- Les décodeurs (Le monde)
- Hugodécrypte sur les réseaux sociaux:

  Insta: https://www.instagram.com/hugodecrypte/?hl=fr

  YouTube: https://www.youtube.com/channel/UCAcAnMF0OrCtUep3Y4M-ZPw
- Datagora
- Désintox (arte)
- L'heure du monde (podcast)
- La plateforme Paumé.es dans ma dissolution par Makesense

Vous pouvez organiser des temps courts autour de vidéos de désintoxe sur des sujets précis, ou diffuser ces liens aux résident.es.

ANNEXE 1

Les principales propositions des partis aux élections présidentielles de 2022 (source : le monde, 2022)

NB: à l'heure où nous écrivons ce kit, nous ne disposons pas de programmes pour les élections de 2024

Logement

	PCF	LFI	EELV	PS	Renaissance	LR	RN	Reconquête
Construction logement social	200 000 logements sociaux par an	200 000 logements sociaux par an	140 000 logements sociaux par an	150 000 logements sociaux par an	125 000 logements sociaux par an		100 000 logements sociaux par an	
Loi SRU (obligation de construction de 25% de logement sociaux par ville)	Augmentation du quota à 30%	Augmentation du quota à 30%	Augmentation du quota à 30%	Sanction des mairies ne respectant pas la Loi	Intégration du logement intermédiaire dans le calcul	Baisse du nombre de logements sociaux par commune	Institution d'une "priorité nationale"	Suppression de la Loi SRU, du DALO, Institution d'une "priorité nationale"
Aide aux locataires	Revalorisation et élargissement des critères APL Encadrement des loyers	Création d'une garantie universelle des loyers (GUL) Encadrement des loyers	Création d'une GUL Encadrement des loyers	Encadrement des loyers en zones tendues Création d'une allocation logement supplémentaire	Extension de la "caution publique" pour les locataires Sanction des mauvais payeurs Automatisation des APL	Extension la garantie immobilière solidaire		Priorité nationale sur les APL aux français

Ressources et emploi

	PCF	LFI	EELV	PS	Renaissance	LR	RN	Reconquête
Montant des salaires	Augmentation du smic Augmentation des salaires de 30% dans la fonction publique	Augmentation du smic Augmentation des salaires	Augmentation du smic Revaloriser les salaires, notamment dans les ESSMS et la jeunesse	Augmentation du smic Augmentation des salaires par la négociation collective		Augmentation de 10% les salaires en cinq ans jusqu'à 2,2 fois le smic	Pas d'augmentation du smic Augmentation des salaires par exonération	Défiscalisation des primes et des heures sup. Augmentation des salaires par exonération
Minima sociaux	Ouverture du RSA aux moins de 25 ans	Création d'un revenu minimum à 1063€	Création d'un revenu citoyen dès 18 ans à 918€ par mois	Création d'un minimum jeunesse	Conditionnement du RSA à une activité	Conditionnement du RSA à une activité	-	Suppression des minima sociaux pour les étrangers
Assurance chômage	Abrogation des réformes chômage	Abrogation des réformes chômage	Abrogation des réformes chômage	Abrogation des réformes chômage	Poursuite des réformes chômage	Poursuite des réformes chômage	-	-
Encadrement des contrats précaires	Garanti des droits des travailleurs des plateforme	Création de quota par entreprise de contrats précaires	Sanction sur les contrats courts	Garanti des droits des travailleurs des plateforme	-	-	-	-
Insertion des jeunes	Création d'une allocation mensuelle Interdiction des sorties sèche de l'ASE	Création d'une allocation autonomie de 1063€ par mois	Création d'un revenu citoyen à 918€ par mois	Dotation d'un capital de 5 000€ à 18 ans	Poursuite du CEJ	Création d'un revenu jeune actif de 670€ par mois	Exonération fiscale de 5 ans pour les moins de 30 ans	Développement de l'apprentissage
Lutte contre la précarité étudiante	Création d'un revenu étudiant de 850€ par mois	Création d'une allocation autonomie de 1063€ par mois	-	-	-	Création d'une banque jeunesse	Transports ferroviaires gratuits pour les 16-25 ans	Bourses au mérite Suppression des bourses pour les absentéistes

Asile et immigration

	PCF	LFI	EELV	PS	Renaissance	LR	RN	Reconquête
Accueil des migrants	Renforcement de la politique d'accueil des réfugiés Suppression des centres de rétention administrative	Amélioration de la situation administrative et des conditions Suppression du délit de solidarité	Régularisation des personnes installées justifiant d'un travail, d'une famille ou d'enfants scolarisés	Régularisation des sans-papiers installés en France depuis un long délais	Durcissement de l'accès aux titres de séjour	Vote de quotas annuels d'immigration Intensification de la reconduite à la frontière	Interdiction des régularisations et facilitation des expulsions Pénalisation de la présence et l'entrée illégale	Instauration d'un délit de séjour irrégulier Mise en place d'un ministère de la remigration
Mineurs non accompagnés	Interdiction des tests osseux	Appliquer la présomption de minorité	Interdiction des tests osseux Garantir aux MNA le bénéfice de la protection de l'enfance	Garantir un accueil digne	-	Présumer majeur tout MNA qui refuse un test osseux	Vérifier la situation des MNA par test osseux Renvoyer les faux mineurs	Expulser tous les MNA Présumer majeur tous les MNA
Droit d'asile	Garantir l'asile pour les réfugiés	Garantir le droit d'asile Créer un statut de "détresse environnemental e"	Offrir le droit au travail dès le dépôt de la demande d'asile	Mener une politique migratoire plus humaine	Faciliter l'éloignement des personnes ayant eu un refus d'asile en évitant la lourdeur administrative	Accélérer les demandes d'asile Réduire les aides sociales pour les demandeurs d'asile Obligation du dépôt de demande à l'étranger	Obligation du dépôt de demande à l'étranger	Restriction forte du droit d'asile Obligation du dépôt de demande à l'étranger Asile possible seulement pour les ressortissant d'un pays ayant une frontière commune avec la France

Autres sujets

	PCF	LFI	EELV	PS	Renaissance	LR	RN	Reconquête
Prise en compte de la santé mentale	Proposition de loi en faveur de la psychiatrie	Reconnaissance du burnout comme maladie professionnelle	Reconnaissance du burnout et de la dépression comme maladie professionnelle	Reconnaissance du burnout comme maladie professionnelle	Lancement de plans de détection et de prévention	Création d'un institut national de la santé mentale		
Violence faites aux femmes	Création un ministère des droits des femmes	Déploiement d'un milliard d'euros supplémentaires dans la lutte contre les violences faites aux femmes	Déploiement d'un milliard d'euros dans la lutte contre les violences faites aux femmes	Rétablissement d'un ministère des droits des femmes	Triplement du montant de l'amende pour délit d'outrage sexiste et création d'un fichier des auteurs de violences conjugales	Réduction du délai de rendu des ordonnances de protection	Jugement plus rapidement des ex-conjoints auteurs de violences	Automatisation des bracelets antirapprochement
Âge de la retraite	60 ans	60 ans	62 ans	62	64 ans	65 ans	62 ans	64 ans

ANNEXE 2

D'autres idées d'animation

Si vous voulez/pouvez prendre plus de temps, voici quelques idées d'animation :

Ah si j'étais député.e

Créer un espace de mise en scène pour prendre des photos des résident.es comme s'ils/elles étaient député.e : écharpe tricolore, photo de Marianne et proposer différents contextes : assis derrière un bureau, en campagne sur un marché, lors des vœux aux habitants...

Prendre une photo et demander aux jeunes de compléter sur une feuille A4 la phrase : « *si j'étais député.e, je proposerai...* » et les afficher sur un mur d'expression.

Inviter ensuite les participant.es à organiser ces propositions en fonction des thématiques qu'ils/elles auront abordées. La restitution de ces propositions peut se faire soit sous forme d'une lettre collective aux candidats ou d'un cahier de doléances.

Il peut être intéressant de laisser un espace d'expression sur ce sujet au-delà de l'action organisée.

- Vous pouvez vous appuyer sur le plaidoyer réalisé par l'Unhaj en 2022

L'enjeu et les modalités du vote

Voici quelques exemples de fiches animations, réalisées par l'Urhaj Hauts-de-France et le Crajep Hauts-de- France :

- Voyage dans le temps (Histoire du Droit de Vote)
- Loup Garou (Elections/Modes de Votes)
- Suis-je au clair avec mon vote (réalisé par la Résidence Habitat Jeunes Pierre de Coubertin à Laval)
- Trivial Pursuit - Vie Politique française

Quelques outils autour de la démocratie :

Les Mots'Kados de la démocratie

Ce jeu a été créé par l'association Underconstruction).

Il reprend les principes des mikados traditionnels avec des règles légèrement modifiées par rapport au jeu original. Cet outil permet d'explorer, de discuter et de questionner des thèmes choisis (ici la vie démocratique et politique) en amont et d'expérimenter la coopération.

► Télécharger la fiche

Scrabble ta démocratie

L'association Citoyens d'Aujourd'hui a créé ce jeu qui utilise le Scrabble pour permettre aux jeunes d'exprimer leur vision de la démocratie et de la confronter à celle des autres.

► Télécharger la fiche

► Débat mouvant

Télécharger la fiche qui présente le fonctionnement du débat mouvant.

**Si vous avez expérimenté d'autres actions,
si vous souhaitez nous faire un retour d'expérience
(ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné,
les difficultés rencontrées...),
l'Unhaj est preneuse de toutes vos bonnes idées,
vos remarques pour faciliter ensuite
les mises en relation entre vous !**